

CENTRAL AFRICAN FOREST INITIATIVE - CAFI

Joint Declaration

September 29, 2015



PREAMBLE

Recognising the multiple ecosystem goods and services provided by the Central Africa forest - the world's second biggest tropical rainforest - in particular its contribution to climate change mitigation, biodiversity preservation and sustainable development, and the vital role these forests play for livelihoods of forest-dependent peoples and communities;

Acknowledging that the pressure on this forest is increasing, that reforms to orientate Central African economies towards a low emission sustainable development path need to be strengthened, and that efforts to save this forest are often dispersed, non-coordinated and underfinanced;

Underlining that the drivers of deforestation in the region are multifaceted, both direct and indirect, and often related to weak governance and law enforcement, inadequate land use planning, insecure tenure rights for peoples and local communities, poverty, demographic pressure and food and income insecurity, and that measures to tackle deforestation will have to address these underlying causes in a manner that will allow the countries in the region to develop and prosper, while sustainably managing their natural resource base;

Recognising the progress made by Central African countries in establishing enabling conditions, ambitious policies and new institutional mechanisms to fight illegal logging, reduce deforestation and forest degradation, and implement low carbon development strategies – as well as a growing global trend for private sector commitments to move towards deforestation-free commodity supply chains;

Recalling that, in accordance with the Cancún Agreements, scaled-up, new and additional, predictable and adequate funding shall be provided to developing countries;

Acknowledging the financial constraints of Central African countries, as well as the limitations of existing multilateral initiatives to target upfront investment support necessary to implement essential reforms and address deforestation drivers in Central Africa.

OBJECTIVE

On this basis, Central African countries with high rainforest forest cover (above 20 000 km²) and a coalition of dedicated donors have decided to enter into partnership and establish the Central African Forest Initiative (CAFI). The objective of this Initiative is to recognise and preserve the value of the forests in the region to mitigating climate change, reducing poverty, and contributing to sustainable development. This objective will be attained through the implementation of country-led, holistic low emissions development investment frameworks that include national policy reforms and measures addressing drivers of deforestation and forest degradation. The range of activities to be supported will depend on the specific context of the country and the dynamics of the drivers. The Initiative will be a forum of partnership and cross-country learning.

DONOR COUNTRY COMMITMENTS

Through the Central African Forest Initiative, donors commit to ensuring better coordination and harmonisation among themselves and to mobilising resources for the implementation of national investment frameworks developed by Central Africa countries. Parts of the donor support will be channelled through a distinct financing mechanism managed by the UN Multi-Partner Trust Fund Office. Complementary contributions through other channels will also be encouraged. The Initiative will be open to public and private donors.

PARTNER COUNTRY COMMITMENTS

High-forest cover partner countries in Central Africa that choose to join the Initiative commit to developing and implementing national investment frameworks to drive national reforms and carry out various multi-sectorial programs aimed at transformational change to reduce emissions from deforestation and forest degradation and contribute to sustainable development. These national investment frameworks will be elaborated in a transparent and participatory manner, meet established environmental and social safeguards, and will tie in with the country's general planning cycle with links to the country's overall development vision and objectives.

SOUTH-SOUTH COOPERATION

CAFI encourages and is open to support South-South and triangular cooperation programmes. Interested Third country Parties and international organisations are welcome to participate in CAFI by means of programmes that aim, in particular, at capacity building and exchange of experiences and expertise in the implementation of policies that may contribute to fulfilling the objectives set by CAFI, as well as to address the drivers of deforestation and forest degradation.

IMPLEMENTATION

The Initiative has an initial capitalisation target of minimum USD 500 million over the 2015-2025 lifetime of the Initiative. The possibility of seeking co-finance from other sources, including the Green Climate Fund, to national investment programmes through appropriate accredited entities will be explored.

The Initiative will finance one national investment framework per eligible country upon request of the national government at the highest level and based on a strong commitment to reforms that address the drivers of deforestation and forest degradation. The Initiative will take a performance-based approach with disbursements based on agreed targets.

Upon approval of a financial allocation to such a national investment framework, a Letter of Intent agreed upon between the partner country and the donors under the Initiative will specify the mutual commitments relating to these investments. Due to the cross-sectorial character of such investments, a high-level inter-ministerial task force under the lead of a cross-sectorial ministry or government body in charge of finance coordination and reforms will oversee the implementation of the programs.

COUNTRIES AND ORGANISATIONS SUPPORTING THE ESTABLISHMENT OF CAFI

Central African Partner Countries: Central African Republic, Democratic Republic of Congo, Republic of Cameroon, Republic of Congo, Republic of Equatorial Guinea and Republic of Gabon

Donor Countries and Organisations: European Union, Federal Republic of Germany, Kingdom of Norway, Republic of France and United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland

South-South Partners: Brazil

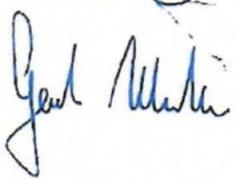


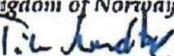
Donor Countries and Organisations



Name: GIRARDIN ANNICK
Title: SE au développement
Francophonie Republic of France


Name: NEVEN MIJIC
Title: COMMISSIONER FOR
INTERNATIONAL COOPERATION
AND DEVELOPMENT
European Union


Name: Gerd Müller
Title: Minister for economic cooperation and development
Federal Republic of Germany


Name: TINE FUNDTOFI
Title: MINISTER CLIMATE AND
Kingdom of Norway


Name: Grant SHAPPS
Title: MINISTER DFID
United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland


Name: Lilianne Ploumen
Title: Minister for Foreign Trade and Development
Kingdom of the Netherlands


Donor Countries and Organisations



Name: SHIN, WON SORP

Title: Minister

Republic of Korea

(Seal)

Pays partenaires d'Afrique centrale



Béti Pierre

République du Cameroun

Nom PIERRE BETI

Titre Ministre des Finances
République du Congo

Nom PIERRE BETI

Titre Ministre de l'Economie, du Plan et de la
République centrafricaine
Emmanuel Tchatchoua

YAV MULANG

Nom YAV MULANG

Titre Ministre des Finances

République démocratique du Congo

Nom EUGÉNIE BAKALE NGUE

Titre MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, PLANNIFICATION ET INVESTISSEMENT
République de la Guinée équatoriale

Nom EUGÉNIE BAKALE NGUE

Titre Ministre du Développement Durable
ÉCONOMIQUE
République gabonaise

South South Partners



JA M

Name: _____

Title: _____

Brazil

INITIATIVE POUR LA FORÊT DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)

Déclaration Conjointe

29 Septembre 2015



PREAMBULE

Reconnaissant les multiples biens et services écosystémiques fournis par la forêt d'Afrique centrale - la deuxième plus grande forêt tropicale du monde - en particulier sa contribution à l'atténuation des changements climatiques, à la préservation de la biodiversité et au développement durable, et le rôle essentiel que ces forêts jouent pour les moyens d'existence des populations et communautés qui dépendent de la forêt;

Reconnaisant que la pression sur la forêt augmente, que les réformes en vue d'orienter les économies de l'Afrique centrale dans une voie de développement durable sobre en carbone doivent être renforcées, et que les efforts pour sauver cette forêt sont souvent dispersés, non-coordonnés et sous-financés;

Soulignant que les moteurs de la déforestation dans la région sont multiples, à la fois directs et indirects, et souvent liés à la faiblesse de gouvernance et d'application de la loi, à un manque d'aménagement du territoire, une absence de sécurisation foncière pour les populations et les communautés locales, une pauvreté et pression démographique importantes, ainsi qu'à une insécurité alimentaire et un manqué de revenus, et que les mesures visant à lutter contre la déforestation auront à répondre à ces causes sous-jacentes afin de permettre aux pays de la région de se développer et de prospérer, tout en gérant durablement leurs ressources naturelles;

Reconnaisant les progrès accomplis par les pays d'Afrique centrale dans la mise en place de conditions favorables, de politiques ambitieuses et de nouveaux mécanismes institutionnels pour lutter contre l'exploitation illégale de la forêt, réduire la déforestation et la dégradation forestière et mettre en œuvre des stratégies de développement sobres en carbone - ainsi qu'une tendance croissante au niveau mondial d'engagements par le secteur privé en faveur de filières agricoles sans impact sur la forêt;

Rappelant que, selon les Accords de Cancún, un financement accru, nouveau et additionnel, adéquat et prévisible est accordé aux pays en développement;

Reconnaisant les limites des moyens propres des pays d'Afrique centrale ainsi que les limites des initiatives multilatérales existantes pour canaliser les investissements préalables nécessaires à la mise en œuvre de réformes essentielles et répondre aux moteurs de la déforestation en Afrique centrale.

OBJECTIFS

Sur cette base, les pays d'Afrique centrale au couvert forestier humide élevé (au-delà de 20 000 km²) et une coalition de bailleurs engagés ont décidé de conclure un partenariat et d'établir l'initiative forêt de l'Afrique centrale (dont le sigle en anglais est CAFI). L'objectif de cette initiative est de reconnaître et de préserver la valeur de la forêt dans la région dans l'optique d'atténuer les changements climatiques, de réduire la pauvreté et de contribuer au développement durable. Cet objectif sera réalisé à travers la mise en œuvre par les pays de cadres d'investissement de développement sobre en carbone holistiques qui incluent des réformes politiques et des mesures nationales portant sur les facteurs de déforestation et la dégradation des forêts. La gamme des activités devant être soutenues dépendra du contexte spécifique du pays et de la dynamique des moteurs. L'initiative sera un forum de partenariat et de partage des expériences entre pays.

ENGAGEMENTS DES PAYS BAILLEURS

Grâce à l'*Initiative Forêt de l'Afrique Centrale*, les bailleurs s'engagent à assurer une meilleure coordination et harmonisation entre eux et à mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des cadres nationaux d'investissement développés par les pays d'Afrique centrale. Une partie de l'appui des bailleurs de fonds sera canalisée à travers un mécanisme de financement distinct géré par le Bureau des Fonds Fiduciaires Multiparténaires des Nations Unies. Des contributions complémentaires au travers d'autres canaux seront aussi encouragées. L'Initiative sera ouverte aux bailleurs de fonds publics et privés.

ENGAGEMENTS DES PAYS PARTENAIRES

Les pays partenaires d'Afrique centrale à haut couvert forestier qui choisissent d'adhérer à l'Initiative s'engageront à élaborer et à mettre en œuvre des cadres d'investissement pour conduire les réformes nationales et soutenir divers programmes multisectoriels visant des changements transformationnels réduisant les émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière. Ces cadres nationaux d'investissement seront élaborés d'une manière transparente et participative, respecteront les sauvegardes environnementales et sociales établies, et seront liés aux cycles de planification généraux du pays, ainsi qu'à sa vision globale de développement.

COOPÉRATION SUD-SUD

CAFI encourage et est disposée à soutenir des programmes de coopération triangulaire et Sud-Sud. Les pays tiers et des organisations internationales intéressés sont invités à participer au CAFI par des programmes qui visent, en particulier, le renforcement des capacités, l'échange d'expériences et la mise à disposition d'expertise pour la mise en œuvre de politiques qui contribueront à l'atteinte des résultats fixés par CAFI, et à répondre aux moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière.

MISE EN ŒUVRE

L'initiative a un objectif de capitalisation initiale d'un minimum de 500 millions de dollars américains pour la période 2015-2025. La possibilité de solliciter un cofinancement d'autres sources, y compris le Fonds Vert pour le Climat en faveur des programmes nationaux à travers des entités accréditées appropriées sera explorée.

L'initiative permettra de financer un cadre national d'investissement par pays éligible à la demande du gouvernement national au plus haut niveau sur la base d'un engagement fort à mener des réformes qui répondent aux moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière. L'Initiative aura une approche basée sur la performance avec des décaissements basés sur des objectifs convenus.

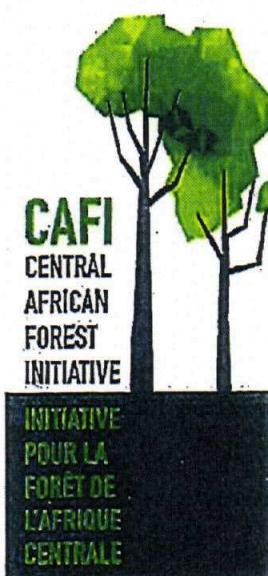
Lors de l'approbation d'une allocation financière à un tel cadre national d'investissement, une lettre d'intention conclue entre le « pays partenaire » et les bailleurs de l'Initiative précisera les engagements mutuels relatifs aux investissements. En raison du caractère transversal de ces investissements, la mise en œuvre des programmes devra être pilotée par un groupe de travail de haut niveau interministériel sous la supervision d'un ministère ou d'une entité gouvernementale transversal en charge de la coordination des financements et des réformes.

PAYS ET ORGANISATIONS SOUTENANT LA CRÉATION DE CAFI

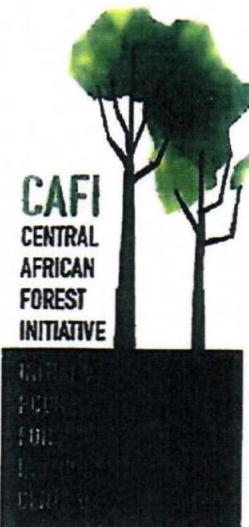
Pays partenaires d'Afrique centrale : République du Cameroun, République de la Guinée équatoriale, République gabonaise, République centrafricaine, République démocratique du Congo et République du Congo

Pays et organisations bailleurs : République fédérale d'Allemagne, République française, Royaume de Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Union européenne

Partenaires Sud-Sud: République fédérative du Brésil



Pays Partenaires



Nom: NEVEN MIMICA

Commissioner
Titre: FOR INTERNATIONAL COOPERATION AND DEVELOPMENT
Union européenne
Influence

Nom: TINE JUNDSTADT

Titre: MINISTER OF CLIMATE AND ENVIRONMENT
Royauté de Norvège
Tim Jundtadt

Nom: GIRARDIN ANNICK

Titre: Ministre du Développement
et Francophonie
République française

Nom: Gerd Müller

Titre: Ministre fédéral de la Coopération économique et du Développement
République fédérale d'Allemagne

Nom: Grant SHAPPS

Titre: MINISTER OF STATE DFID

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
d'Irlande du Nord

Nom : Lilianne Ploumen

Titre: Minister for Foreign Trade and Development
Royaume des Pays-Bas

Pays Partenaires



Nom : SHIN, WON SOP

Titre : Minister

République de Corée

WON SOP

Pays partenaires d'Afrique centrale



Hissi Pierre

République du Cameroun

Nom Hissi Pierre

Titre Ministre des Finances
République du Congo

Nom Hissi Pierre

Titre Ministre de l'Energie, de l'environnement et du Développement durable
République du Congo

Nom YAV MULANG

Titre Ministre des Finances

République démocratique du Congo

Nom ELIASIO BABALE NGUE

Titre MINISTRE DE L'ECONOMIE, PLANNIFICATION ET INVESTISSEMENT
République de la Guinée équatoriale

Nom IMMUNGIAVI REGU

Titre MINISTRE DES DEVELOPPEMENTS ECONOMIQUE
République gabonaise

Partenaires Sud-Sud

JAI

Nom: _____

Titre: _____

République fédérale du Brésil

